



Paris, le 30 juin 2014

La restructuration de Radio France est en marche

Toutes les conditions sont réunies pour que les comptes financiers de Radio France ne soient plus équilibrés. **Les grilles de rentrée feront les frais d'une réduction de 7,5% de budget** et cela touchera principalement les **précaires**. Avec **environ 10% de ressources en moins**, des **réformes structurelles** dommageables pour l'accomplissement de nos missions sont en perspective, avec notamment la réalisation prochaine d'un audit des modes de production. Chronique d'un déficit programmé :

Redressement des comptes publics

A chaque début de mandature de son président, Radio France négocie un Com (Contrat d'objectifs et de moyens) pour 5 ans, la durée du mandat. Problème : les engagements pluriannuels de financement ne sont pas respectés. Ainsi, la dotation publique pour 2014 est inférieure de **45 millions d'euros** par rapport à la trajectoire inscrite dans le Com 2010-2014. Radio France doit également supporter les coûts de diffusion des programmes France Inter et France Culture en Outre-mer jusque-là assumés par France Télévisions, estimés à 2,4 millions d'euros. La seule perspective offerte à l'entreprise, outre un plan d'économies, consiste à **développer ses ressources propres** à l'instar d'autres institutions culturelles. On ne répètera jamais assez à quels nouveaux dangers nous expose cette orientation :

- *Une dépendance envers des activités purement commerciales avec la **pression de réaliser au moins autant que l'année précédente** malgré une concurrence assez agressive. La perte au 1^{er} juillet du contrat détenu depuis une vingtaine d'années pour les programmes de 107.7 avec Sanef en est une illustration.*
- *Des locations d'espaces au détriment de **nos activités et nos missions**. Dernier exemple, la location du niveau 0 du parking le 8 juillet pour un défilé de mode empêche l'accès au local motos pour un départ en reportage et oblige le déplacement des cars régies à l'extérieur.*
- *Des **dérives déontologiques et éthiques**. Par exemple, l'existence d'une charte éthique au Louvre n'a pas empêché quelques égarements comme des tractations assez poussées avec le régime de Bachar El Assad pour conclure un accord avec le Musée national de Damas ou encore la location pour un million d'euros d'un espace du musée parisien à un mécène coréen aujourd'hui recherché par toutes les polices.*

Chantier de la Réhabilitation

La Réhabilitation de la Maison de la Radio souffre d'un péché originel. Il s'agissait il y a plus de 10 ans de répondre à une injonction de la Préfecture de Police sur la **mise en conformité du bâtiment avec les normes de sécurité**. On a alors conçu un projet architectural avec comme principe la percée d'une artère centrale pour innover la Maison de son public. Paradoxalement, un tel projet compromet la sécurité d'un bâtiment sensible dans le contexte d'un plan Vigipirate qui varie du rouge à l'écarlate. Surtout, les charges liées à cette Réhabilitation nécessiteraient le déclenchement d'un plan d'alerte sur l'insécurité économique et sociale : en euros courants, le coût final estimé du chantier se porte aujourd'hui à 430 millions d'euros d'investissement, soit un **dépassement de 85 millions** par rapport au montant prévu dans le Com, auxquels il faut ajouter un **dépassement de 22,5 millions** d'euros de charges de fonctionnement liées au chantier.